

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au Basic Income European Network

LETTRE DE LIAISON N° 22

ÉTÉ/AUTOMNE 1999

SOMMAIRE

- Le revenu d'existence et le marché du travail**
Pierre Lavagne
- “Pour un gouvernement-monde”**
Jacques Attali
- “Sur la politique de vie”**
- Notes de lecture**
- Nouvelles de l'association**

Secrétariat de l'A.I.R.E. : 33 avenue des Fauvettes - 91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Le revenu d'existence et le marché du travail

Pierre Lavagne résume ici l'étude de E. Lehmann consacrée à l'incidence sur l'emploi du versement d'une allocation à la population active. À notre connaissance, c'est à ce jour le modèle le plus élaboré sur ce sujet.

Des intervenants ouverts aux idées et aux problèmes sociaux nous ont bien des fois fait remarquer que si le revenu d'existence était une belle idée, les responsables ne s'y intéresseraient vraiment que le jour où le chômage cesserait d'être un souci. Ils soulignent qu'il n'y a pas en réalité de demande des autorités pour un revenu d'existence tant que la demande d'emploi reste pressante.

Faut-il craindre alors que les exigences du court terme renvoient sans cesse le projet dans le futur? Il faut dire que les écrits à propos du RE des années 1980 et suivantes, aussi intéressants soient-ils, ne s'attaquent pas de front aux problèmes du chômage, tandis que ceux des années 1990 cherchent le plus souvent à montrer l'originalité du revenu d'existence par rapport au RMI. La tendance de l'AIRES et du BIEN est marquée par des préoccupations éthiques et structurelles; elle voit la transformation bénéfique à long terme de la société, s'intéresse au devenir du travail et à l'évolution vers un système économique ouvert et plus juste. Elle est moins sensible aux impératifs immédiats. On trouve bien en différents passages des remarques sur les conséquences probables de l'instauration du revenu d'existence sur l'emploi, mais il faut donner une représentation complète du marché du travail pour être convaincant. En effet les interactions entre employeurs - État - salariés - système bancaire peuvent donner lieu à de multiples adaptations dont certaines seulement favoriseront l'emploi.

Depuis les années 1980 la réflexion sur le fonctionnement du marché de l'emploi a fait de sérieux progrès. Etienne Lehmann, dont nous reprenons ici les idées, exploite les avancées récentes en ce domaine où déjà des auteurs comme Van der Linden (Université Catholique de Louvain) se sont aventurés ces deux dernières années.

À court terme, il est en général admis qu'on

ne peut améliorer le niveau d'emploi sans diminuer les salaires. C'est dans sa forme la plus brutale la solution américaine où, au bas de l'échelle, on trouve à la fois des salariés en dessous du seuil de pauvreté et un taux de chômage bien plus bas qu'ailleurs. Ce raisonnement opposant salaires et emploi vaut à coup sûr dans une économie ouverte à la concurrence internationale, mais il est trop global. Il faut le réinsérer dans le cadre institutionnel européen dans lequel les chômeurs sont comme autrefois éliminés du marché du travail, mais continuent de peser sur les coûts par les allocations chômage qu'il faut bien financer.

Van der Linden (*cf.* bibliographie) raisonne sur un marché du travail où il n'y aurait en face des employeurs que des demandeurs d'emploi indifférenciés. E. Lehmann approfondit la même problématique en intégrant des remarques d'autres auteurs (Artus, Pissarides). Les hypothèses sur la nature du marché du travail deviennent plus réalistes. Il s'agit maintenant d'un marché du travail où les employeurs et des salariés de qualifications différentes se confrontent. Deux catégories de demandeurs d'emploi sont présentes :

- des travailleurs qualifiés mieux payés et plus employés que l'autre catégorie,
- des non qualifiés.

L'auteur suppose qu'à l'origine les autorités soutiennent les chômeurs par deux allocations : une somme fixe à laquelle s'ajoute une allocation variable proportionnelle au salaire. Bref, il existe pour les chômeurs une sorte de minimum vital. Par la suite cette composante minimale sera remplacée par un revenu d'existence en réemployant les sommes autrefois destinées à son financement et en ajoutant si besoin est un prélèvement fiscal. Nous voyons donc que, dans une optique de politique de l'emploi, le revenu d'existence envisagé n'est pas donné à tout le monde de la naissance à la mort, mais à la seule population active. Dans un cadre élargi à toute la population, le revenu d'existence ajoute un effet supplémentaire selon le partage entre l'épargne et la consommation, mais il s'agit là d'un problème global dépassant celui d'un équilibre plus favorable à l'emploi sur le marché du travail.

L'intérêt du modèle est de conjuguer la simplicité de mécanismes dans le cadre restreint de négociations salariales et le réalisme par la prise en compte de très nombreuses variables, qui représentent bien la logique de comportement des différentes parties.

Le revenu d'existence va avoir deux effets bénéfiques pour l'emploi et un effet négatif. Il faudra donc faire le bilan de ces effets. Les deux effets favorables entraînent une modification de l'attitude des uns et des autres. ● Les chômeurs seront plus enclins à revenir sur le marché du travail parce que l'avantage qu'il peut y avoir à toucher des indemnités, sans rien faire, devient relativement moins important puisque les personnes employées touchent aussi le revenu d'existence, en plus du salaire, qui n'est plus qu'une part de leur revenu. ● Ceux qui viennent offrir leur travail, qu'ils aient un emploi ou qu'ils soient chômeurs, vont aussi modifier leur attitude face aux employeurs. Le revenu d'existence formant une proportion plus importante de leur revenu total, ils deviendront moins intransigeants dans la négociation salariale ce qui permettra aux employeurs d'augmenter l'embauche. Ces effets favorables joueront de façon plus forte pour les travailleurs non qualifiés plus sujets au chômage.

Passons à l'effet négatif. Il faudra financer ce revenu d'existence. E. Lehmann suppose une taxe proportionnelle du genre TVA pour les entreprises et proportionnelle aux salaires pour les employés. La taxation du chiffre d'affaire équivaut à l'abandon sans contrepartie à l'État d'une partie du produit, ce qui rend l'embauche moins rentable. La taxation des salaires aura, elle aussi, un effet négatif sur les comportements, puisque les chômeurs seront moins intéressés par un salaire diminué d'une taxe.

Il se produira enfin un effet catégoriel dû au glissement des avantages offerts en direction des moins qualifiés. En effet le revenu d'existence est une somme fixe alors que la taxation proportionnelle au salaire frappe davantage le personnel qualifié. La répartition inégale des inconvénients du système fait donc peser une incertitude sur le résultat final. L'effet négatif

de la pénalisation relative des plus qualifiés l'emportera t'il sur la stimulation générale de l'emploi?

On ne peut répondre qu'en précisant l'importance relative de ces deux catégories et leur attitude face au travail. La simulation opérée dans l'article de E. Lehmann permet aussi de savoir si le revenu d'existence ne modifie pas, à la longue, la répartition catégorielle en freinant le glissement de la main-d'œuvre vers les emplois plus qualifiés. Les valeurs choisies pour les variables sont proches de la situation française ou européenne. Il en résulte une forte augmentation des taxes et une nette augmentation de l'emploi en faveur de tous les personnels, mais surtout des moins qualifiés. L'amélioration de l'emploi relève à son tour le revenu moyen, tandis que les perspectives de bien-être sur une durée de vie s'améliorent nettement pour les moins qualifiés et se détériorent un peu pour l'autre catégorie. Certains pourront approuver cette disparité des avantages offerts au nom de la solidarité envers la catégorie la plus vulnérable.

Aussi convaincant que soit l'exercice, bien des questions restent en suspens comme l'auteur le reconnaît :

- La division des apporteurs de travail en deux catégories rend assez peu compte de la variété du monde du travail.
- Le modèle ne permet pas de dire en combien de temps l'amélioration de l'emploi se manifestera, faute de se prononcer sur la vitesse de changement des comportements.

D'autres remarques viennent à l'esprit touchant les différences entre le Revenu d'Existence universel - la vie durant - et les mille francs par mois fournis seulement à la population active demandeuse d'emploi. Donner le revenu d'existence à tous sa vie durant simplifierait la mise en œuvre, parce qu'on n'aurait plus à se poser de questions sur la définition plus ou moins extensive du chômage. La version du revenu d'existence choisie par E. Lehmann entraînerait des discussions délicates concernant les personnes qui ne seront plus vraiment demandeuses d'emploi, mais qui se disent pourtant disponibles si on leur en pro-

pose un (PDRE selon la définition de l'INSEE : Personne Disponible à la Recherche d'un Emploi).

Le problème le plus important reste celui du montant de l'allocation. L'AIRE a de fortes raisons, bien des fois expliquées, de proposer un revenu d'existence proche de 1 800,00 F Certains proposent un revenu encore plus élevé. Si ces propositions plus généreuses entravent le marché de l'emploi au point de gêner la lutte contre le chômage elles rencontreront un obstacle supplémentaire, puisqu'un financement plus difficile devra s'effectuer à partir d'un Revenu National réduit.

Par ailleurs, faire croître le revenu d'existence au delà des 1 000 F prévus n'est pas sans conséquences : le revenu après impôt des plus qualifiés diminue ainsi que la rentabilité d'une embauche pour les entrepreneurs et l'amplification des effets en faveur des moins qualifiés trouve bientôt sa limite. À partir d'un certain niveau l'augmentation du revenu d'existence peut remettre en cause l'idée de départ, selon laquelle plus le revenu d'existence croît plus le travailleur est prêt à accepter la proposition de l'employeur d'un emploi contre un salaire plus bas.

Supposons que le RE soit fixé au niveau préconisé par l'AIRE (environ 1 800 F). On aurait de nouveau à s'interroger sur le bilan des conséquences positives et négatives.

Conséquences sur le comportement des salariés :

Les prélèvements sur les employés diminuent mécaniquement la rémunération nette, ce qui est surtout ressenti par les non qualifiés puisque l'écart entre le RE et le salaire net est réduit. Comme ils ne perdront pas nécessairement par rapport à la situation initiale, l'idée d'une moindre rigidité dans la négociation reste intéressante pour l'emploi. Ils choisiront sans doute de se maintenir en acceptant les salaires abaissés par des employeurs cherchant à récupérer l'augmentation de leurs charges. Cependant, un certain nombre d'entre eux peuvent choisir de se retirer du marché du travail si le RE continue d'être versé aux PDRE.

Cela peut être le cas de femmes ayant des emplois proches du salaire minimum, elles préféreront leurs familles aux contraintes d'un travail répétitif.

Conséquences sur le comportement des employeurs :

Les prélèvements plus élevés sur les employeurs diminueront la rentabilité de l'embauche et pourraient amener à la mise au chômage de travailleurs moins efficaces, c'est-à-dire de non-qualifiés à moins que les employeurs ne parviennent à récupérer l'augmentation des charges sur les salariés en baissant les salaires. Ce comportement est probable dans la mesure où il s'agit du seul moyen de récupération de la charge à portée des employeurs. Il est clair que leur tentative vaudrait à hauteur de la capacité de négociation qu'ils pourraient conserver. À mesure de la baisse de tension du marché du travail, la possibilité de récupération de charges diminuera avant de disparaître; aussi un RE, sera d'autant plus efficace sur l'emploi que le chômage sera important, il perdra son efficacité des approches du plein emploi.

Le RE prend alors les couleurs d'un stabilisateur incorporé de l'emploi agissant directement sur les conditions de la négociation salariale.

Pierre Lavagne

Bibliographie :

- Artus, P., 1998 *Salaires minimum, revenu minimum ou revenu universel? Mimeo. Caisse des dépôts et consignations.*

- Y. Bresson, *L'Après-Salariat. Economica 1984.*

- Bourguignon et Chiappori 1998 *Fiscalité et redistribution. Revue Française d'Économie, vol XIII, pp. 267-292.*

- E. Lehmann, *Replacing an employment benefits by basic income : a numerical evaluation in a matching model with heterogeneous skills 1999.* (À paraître dans un ouvrage collectif de l'Université Catholique de Louvain).

- Maillard B. et H. Sneessens, 1994, *Caractéristiques de l'emploi et du chômage par catégories socio professionnelles, France 1962-1989, Économie et Prévision, n° 113-114, pp. 113-126.*

- Pissarides, C.A., 1998, *The impact of employment tax cuts on unemployment and wages : the role of unemployment benefits and tax structure, European economic Review, vol. 42, pp. 155-183.*

- Van der Linden, B., 1997, *Basic income and Unemployment in a Unionized Economy. Working Paper DP 97-11. IRES Université Catholique de Louvain, Belgique.*

- Van der Linden B., *Fighting unemployment without worsening poverty : Basic income versus reductions of social security contributions, mimeo, IRES, Université Catholique de Louvain, Belgique.*

Pour un "Gouvernement-Monde"

Dans cet article proposant une réorganisation des institutions supranationales, Jacques Attali reprend notamment les propositions de Yoland Bresson sur l'affectation de la taxe Tobin au versement d'une allocation à tous les habitants de la terre.

Il a fallu la première guerre mondiale pour que soient créés l'O.I.T. et la S.D.N. Il a fallu la seconde pour que naissent l'O.N.U, le F.M.I et la Banque Mondiale. En faudra-t-il une troisième pour aller vers l'évidence, c'est-à-dire un gouvernement du monde, un "gouvernement - monde ", pour détourner la belle expression de Fernand Braudel à propos de "l'économie - monde "? Car une guerre mondiale serait une solution économiquement rationnelle à la crise en cours. Elle permettrait de justifier une annulation de ces dettes qui freinent la croissance, de mettre au travail les chômeurs qui encombrant le marché sans produire de richesses, de détruire des surcapacités de production, de pousser les gouvernements vers la voie d'un dirigisme efficace et enfin de créer, au service des vainqueurs, les institutions internationales capables de réduire l'extrême instabilité des marchés financiers et de prendre en charge les désastres écologiques à venir. Cette guerre peut paraître aujourd'hui improbable, l'Occident semblant manquer d'adversaire. Et pourtant, elle est, plus que jamais, au cœur des contradictions du monde. Il suffit pour le comprendre, de considérer notre planète, comme y invite la technologie, comme un village : Un village où le marché est libre et, les commerces de luxe florissants, mais un village sans maire, sans police, sans justice, sans

impôt, où le tiers des habitants ne mangent pas à leur faim, n'ont pas de logement et ne s'avent pas lire, où sont concentrés dans un seul immeuble les trois quarts des richesses, où toutes les armes, même les plus dévastatrices, sont en vente libre. Pas besoin d'être grand clerc pour prédire qu'un tel village sera un jour ravagé par la guerre civile, que les gens de la ville basse viendront mettre à sac la ville haute, que le terrorisme de la misère viendra s'ajouter à celui de la haine. Pourra-t-on l'éviter? Sans doute, si des institutions supranationales efficaces viennent donner une dimension sociale crédible au développement, faire qu'on s'intéresse à ses voisins, dans l'espace et le temps. Jusqu'à ce que la crise récente éclate, l'idée dominante était que le marché suffirait à organiser la croissance mondiale, que les institutions internationales existantes ayant perdu leur raison d'être, devraient disparaître et, au mieux, être privatisées. Aujourd'hui, tout a changé. Même les plus libéraux admettent qu'on ne peut laisser le monde dans un état de désordre qu'on ne tolérerait pas à l'échelle d'un pays et que les institutions nées en 1945 ne sont plus capables d'affronter des enjeux nés de la globalisation des marchés et des mutations technologiques. Alors, il faut d'urgence, pour faire l'économie de la guerre, penser de nouvelles institutions planétaires, en écrire les statuts, en négocier la mise en place, dans au moins les trois directions suivantes :

1- Pour empêcher les spéculations monétaires désordonnées de ravager des économies entières par le simple jeu de la panique, le FMI ne peut mobiliser aujourd'hui au

mieux que 30 milliards de dollars, alors qu'il en faudrait au moins dix fois plus pour être efficace, dans un marché qui peut en mobiliser plus de mille milliards tous les jours. Une institution nouvelle, (FMI réformé, émanation des principales banques centrales nationales ou Banque centrale planétaire), devrait être mise en place pour éliminer les mouvements de capitaux spéculatifs, imposer aux principales banques privées un suivi extrêmement rigoureux de leurs emprunts en devises, fixer des zones cibles de fluctuations entre les principales monnaies et créer un "serpent monétaire mondial", à l'image de ce que fut le SME, Comme celui-ci déboucha sur l'euro, un jour le SMM débouchera sur une monnaie mondiale unique, dont la nouvelle institution sera le garant de dernier recours,

- 2 - Pour relancer la machine économique mondiale, la Banque Mondiale ne peut aujourd'hui suffire. Elle n'a pas les moyens de financer les projets qui ne sont rentables qu'à très long terme, en particulier ceux, si urgent aujourd'hui, pour la conservation de l'eau, l'élimination des déchets nucléaires, la lutte contre les inondations ou contre l'effet de serre. Il faut pour cela des ressources à très long terme, bonifiées, qui ne pourraient être rendues disponibles que par la collecte d'une taxe mondiale, dont une Banque Mondiale réformée serait directement bénéficiaire.
- 3 - Pour réduire la pauvreté, l'action humanitaire ne suffit pas. L'écart est trop grand et se creuse tous les jours d'avantage. Moins de cent personnes ont une fortune supérieure au PIB de la Chine. Pour réduire ces écarts, il faudrait qu'une institution internationale, chargée de la redistribution, assure à chaque personne humaine un revenu minimal garanti de l'ordre de deux dollars par jour, et qu'elle puisse distribuer, par le microcrédit, à l'échelle de la planète, les moyens d'un plein usage des ressources des hommes. Tout cela peut paraître absolument utopique. Cela l'est. Mais pas plus que ne l'était le FMI quand Maynard Keynes et Harry Dexter White en imaginait les statuts en 1942. Cela peut même être financé sans traumatisme particulier, au début de façon modeste, par deux taxes indirectes, l'une sur les mouvements spéculatifs de capitaux et

l'autre sur la consommation d'énergie nucléaire. La première, au taux de un pour mille, rapporterait de quoi doubler le revenu du milliard de personnes vivant avec moins de un dollar par jour. La seconde, au taux de un centième d'euro par kilowatt/heure nucléaire, rapporterait 25 milliards d'euros, soit de quoi assurer à la Banque Centrale Mondiale et à la Banque Mondiale d'Investissement les premières ressources nécessaires. Naturellement, il faudrait que puissent exister des moyens pour les collecter, sans que nul ne puisse s'y soustraire.

Ces idées existent, pour certaines, depuis longtemps. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies, elles deviennent beaucoup plus faciles à mettre en œuvre, beaucoup moins coûteuses et bureaucratiques. Le marché lui-même se rend compte qu'elles sont dans son intérêt, et certains hommes politiques commencent à comprendre que les peuples leur reprocheront leur impuissance devant la gravité des enjeux. Pour autant, leur mise en œuvre ne sera pas simple, pour deux raisons au moins : D'une part, aucune des grandes puissances géopolitiques, à commencer par les États Unis, ne veut encore accepter la création d'institutions réellement supranationales, parce qu'elles remettraient en cause la souveraineté virtuelle des pauvres et l'impérium réel des riches. D'autre part, il n'existe pas de lieu où lancer un tel débat : Le conseil de Sécurité de l'ONU n'a pas la compétence économique nécessaire, le FMI ne saurait discuter des conditions de sa propre disparition, le G7 ne s'ouvrira pas aisément aux Chinois et aux Indiens, sans qui tout cela serait pur replâtrage du pouvoir des plus riches. Alors, qui? Où? Personne. Nulle part. Sauf si quelqu'un se décide à oser, à mettre sur la table un grand projet et à inviter ceux qui se sentiront concernés à venir en débattre, un jour prochain. La France se grandirait en prenant une telle initiative et en invitant à Paris les membres du Conseil de Sécurité et du Comité intérimaire du FMI à discuter, article par article, de projets de traité créant de telles institutions et leur garantissant une esquisse de démocratie. L'expérience montre que, après quelques grincements et quelques querelles de préséance, tous, même les plus réticents viendront, pour ne pas laisser l'Histoire se faire sans eux.

Politique de vie

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire lors des élections européennes, notre association a été sollicitée par plusieurs mouvements œuvrant pour le renouveau de la pensée politique. C'est ainsi que Yoland Bresson a participé à la rédaction du programme présenté par la liste "Politique de vie pour l'Europe" dont nous reproduisons ci-dessous la profession de foi.

Indépendants des partis et clivages traditionnels, nous rassemblons tous ceux qui veulent créer un monde plus juste fondé sur des valeurs d'amour et de respect entre les hommes et la planète, au-delà de la peur et de la violence.

Notre profession de foi s'articule en cinq points :

- I - Organiser un Gouvernement Européen du Long Terme.
- II - Affirmer la Souveraineté du Citoyen, des Régions, des Nations et du Parlement Européen.
- III - Construire une économie solidaire.
- IV - Garantir une réelle liberté de citoyens responsables.
- V - Faire de la France et de l'Europe un nouveau modèle de civilisation.

I - Organiser un Gouvernement Européen du Long Terme

- **Construire un Parlement Européen puissant** représentatif des Citoyens Européens, des Régions et des Nations et détenteur du pouvoir législatif.
- **Déléguer à un Exécutif Européen contrôlé par le Parlement la mission de gouverner le long terme**, notamment pour tout ce qui concerne l'environnement, la santé, la sécurité.
- **Confier au Parlement Européen le contrôle de la Banque Européenne**. Donner à l'Europe le pouvoir régalien de battre monnaie pour l'affranchir du pouvoir des lobbies.
- **Généraliser le principe de précaution** dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation : d'abord, ne pas

nuire à la vie; et donc s'interdire les risques démesurés. Éviter ainsi des scandales comme la vache folle, les OGM, l'amiante, les campagnes abusives de vaccination de masse, etc., pour que notre santé et celle de nos enfants ne soient plus l'objet d'un commerce.

- **Concevoir une justice libre et démocratique** aisément accessible à tous les citoyens d'Europe. Simplifier la justice en supprimant les tribunaux d'exception.
 - **Permettre aux fonctionnaires et élus locaux, nationaux et européens d'assumer leurs responsabilités devant la justice**, afin qu'il ne soit plus possible de faire des centaines de morts avec du sang contaminé sans que personne ne soit ni responsable ni coupable ni condamnable.
 - **Aider hauts fonctionnaires et politiques à sortir des pratiques de la corruption et des systèmes mafieux de financement politique** en séparant les fonctions publiques de : décideurs, bénéficiaires économiques des décisions et juges.
- ### II - Affirmer la Souveraineté du Citoyen, des Régions, des Nations et du Parlement Européen.
- **Développer des procédures innovantes de démocratie directe** et d'expression populaire, utilisant les ressources des technologies de l'information et les principes du référendum.
 - **Favoriser la Souveraineté à tous les niveaux** : citoyen, commune, région, nation, Europe. Organiser la liberté d'être maître chez soi et la solidarité dans l'interdépendance de souverains autonomes, accueillants les uns pour les autres.
 - **Organiser les prises de décisions au niveau où elles seront appliquées**, tant qu'elles ne créent pas de risques pour les générations futures. Développer l'apprentis-

sage, par les assemblées d'élus, de pratiques de négociations créatives et de consensus.

- **Permettre aux états nationaux de respecter leurs cultures et leurs choix** et de trouver leur juste place entre des régions souveraines et une Europe adulte.
- **Réduire le nombre de textes législatifs pour augmenter l'efficacité des lois et règlements.** Harmoniser les droits nationaux dans le cadre européen et respecter les compétences locales (principe de subsidiarité) **pour une autonomie politique et réglementaire des pays et des régions.**

III - Construire une économie solidaire

- **Mettre concrètement l'économie au service de l'homme** et le bien-être des peuples comme critère des décisions politiques avant celui du profit. **Apprendre à gérer l'abondance** et abandonner notre peur de la pénurie. Inventer des règles de jeu socio-économique en rupture avec les politiques de non-vie génératrices de chômage et de souffrances. Développer les métiers de services et de relations, tout autant que les métiers artisanaux et artistiques **pour entrer dans une civilisation d'apprentissage, de développement des potentiels et de temps libre.**

Pour ce faire, 5 projets simples et innovants.

1. **Financer l'instauration d'un Revenu d'Existence**, attribué à chaque citoyen de la naissance à la fin de la vie, grâce à une réorganisation des prélèvements sociaux et fiscaux. Simplifier ainsi l'organisation des systèmes actuels de redistribution sociale, alléger le poids des charges payées par ceux qui travaillent et permettre à ceux qui veulent s'insérer dans la vie professionnelle de le faire facilement. Grâce au Revenu d'Existence, développer le temps choisi, l'autonomie et la responsabilité dans la sécurité minimale indispensable à tout être humain. **Généraliser l'accès à une formation efficace pour les jeunes** et faciliter
- leur insertion dans le monde du travail,
2. **Transférer sur une TVA sociale tous les prélèvements sociaux**, pour diminuer les coûts de production sans accroître les prix de vente, pour faciliter la création d'activités et d'emplois, éviter le travail au noir, favoriser l'exportation et limiter les importations des pays sans protection sociale. Ajuster cette TVA en fonction des produits et services et réduire l'imposition du travail.
3. **Créer une taxe sur les mouvements de capitaux** (taxe Tobin) pour limiter la spéculation et encourager les investissements productifs, dans la perspective d'un commerce international plus équitable et d'un développement durable pour la planète,
4. **Libérer la création d'entreprises et d'activités** en simplifiant la législation. Considérer les hommes comme des actifs dans les bilans et non plus comme des charges. Privilégier les investissements plutôt que la rémunération des actionnaires. Soutenir l'investissement de proximité et les micro-crédits. Définir un salaire minimum permettant de vivre décemment avec un temps de travail contraint fortement réduit. Instaurer la constitution d'un capital retraite à usage libre. Créer un statut d'entreprise à but non lucratif et soutenir les entreprises individuelles. Instaurer le libre choix du temps de travail et des périodes de travail, de formation et de retraite.
5. **Encourager les monnaies locales** (Systèmes d'Échanges Locaux - S.E.L.) créatrices de liens sociaux et d'activités économiques de proximité et affirmer ainsi la souveraineté monétaire du citoyen. En parallèle avec l'Euro, réinventer le franc comme une super-monnaie locale non productrice d'intérêts et réservée aux échanges nationaux de biens et services.

IV Garantir une réelle liberté de citoyens responsables.

- **Développer le principe des libres choix individuels** garants de la démocratie et assurer le respect des libertés fondamentales.

- **Liberté économique** : garantir véritablement la libre concurrence des acteurs économiques et imposer des limites fermes aux pouvoirs des monopoles qui empoisonnent la terre, nos aliments et notre santé et manipulent l'information pour nous faire entrer dans des comportements uniformisés.
 - **Libre choix alimentaire et liberté de consommation** : pouvoir consommer des produits sains cultivés dans le respect du patrimoine génétique de la nature et dans le respect des frontières entre les espèces. Disposer d'une information honnête sur des produits et services accessibles selon nos choix individuels.
 - **Libre choix d'un système de santé** : conserver le système de Sécurité Sociale pour l'hospitalisation et les maladies de longue durée, offrir des soins gratuits dans les hôpitaux pour les personnes à faibles revenus et libérer tout le reste du système de santé en permettant à chacun de s'assurer ou non auprès de mutuelles de son choix
 - **Libre choix thérapeutique** : pouvoir choisir, selon ses besoins, les thérapies et les thérapeutes dans lesquels on a confiance : homéopathes, allopathes, ostéopathes, acupuncteurs, naturopathes, psychothérapeutes, inventeurs de thérapies ou de médicaments innovants. Assurer, par une évaluation indépendante, l'égalité entre les différentes médecines et la pluralité des méthodes de soins, d'accouchement, de prévention, d'accompagnement des mourants, sans discrimination ni exclusion méprisante ou mercantile.
 - **Liberté vaccinale** : décider en toute lucidité, dans une relation personnalisée avec son médecin, de l'utilité des vaccins, dans le respect du principe de précaution.
 - **Liberté de la recherche scientifique et médicale** : libérer les sciences médicales et la recherche de la contrainte des systèmes commerciaux et financiers et des enfermements intellectuels des institutions. Financer largement ceux qui découvrent et inventent dans le respect d'une éthique naturelle du vivant.
 - **Liberté d'information médicale** : diffuser une information neutre et non commerciale fournie par des experts indépendants de l'industrie. Empêcher les campagnes publicitaires abusives pour des produits qui ne respectent pas le principe de précaution.
 - **Liberté de la presse** : des journalistes indépendants des grands groupes économiques et de leurs publicités. Soutenir par des actions citoyennes des médias libres.
 - **Liberté du cadre de vie** : encourager les Écovillages, l'agriculture biologique et les expériences d'organisations sociales nouvelles. Préserver les environnements sains et harmoniser nos rythmes de vie avec les heures naturelles : chaque pays à l'heure de son méridien, chaque citoyen à l'heure de son propre corps.
 - **Liberté éducative** : apprendre à apprendre à nos enfants dans le libre choix pédagogique et la diversité culturelle. Permettre la création libre d'écoles et de projets d'équipes par les enseignants et les parents
 - **Liberté de croyances** : vivre en citoyens libres d'exprimer leurs croyances, leurs cultes et leurs cultures, dans la tolérance et le respect mutuels.
- V - Faire de la France et de l'Europe un nouveau modèle de civilisation
- **Incarner l'Âme de l'Europe dans la Paix, la Prospérité et la Santé** et inventer ensemble un nouveau modèle de société pour le XXI^e siècle.
 - **Apaiser nos conflits intérieurs** pour construire le futur dans la douceur, **accepter nos différences** culturelles en choisissant la paix et la vie plutôt que la guerre et ses profits industriels et financiers.
 - **Développer la puissance de la non-violence citoyenne**, pour limiter les débordements de dirigeants malades du pouvoir et organiser la non-discrimination raciale.
 - **Développer les éco-technologies** (énergie,

agriculture, industrie) dans le respect de notre environnement et de la vie animale et humaine, avec le souci du bien-être des générations futures.

- **Organiser une distribution équitable de l'abondance** et rendre les richesses de la vie accessibles à chacun en fonction de ses besoins.
- **Apprendre les uns par les autres l'art de vivre** en bonne santé physique, sociale, mentale et spirituelle.

- **Réconcilier le féminin et le masculin** en permettant aux valeurs féminines de s'exprimer avec force dans la vie sociale et politique.

- **Oser le changement** intérieur pour déclencher le changement collectif, explorer les chemins de la conscience de soi pour comprendre l'autre et pour progresser dans l'harmonie entre les peuples.

Notes de lecture

Manifeste pour un revenu d'existence

Dans un entretien avec la journaliste Emmanuelle Heidsieck paru aux Éditions du Toit sous le titre "Bonne année", Yoland Bresson développe un vivant plaidoyer en faveur du revenu d'existence. Les quelques morceaux choisis du texte de Yoland Bresson, ici repris par Jacques Berthillier, font suite à la première partie de l'ouvrage écrit par Emmanuelle Heidsieck qui, au travers de deux nouvelles relatant le réel, trouvent leur interprétation et leur solution dans le revenu d'existence. Nous ne saurions trop en recommander la lecture.

Dans une société au progrès technique continu nous avons de moins en moins besoin de main d'œuvre pour une abondance croissante de biens et de services. D'où une moindre efficacité du système de protection sociale reposant sur le salariat. Dès lors, on perçoit mieux l'intérêt d'introduire le "revenu d'existence" pour passer de la flexibilité subie à l'intermittence choisie. Pour autant, le revenu d'existence n'est pas une fin en soi mais l'un des moyens permettant à chacun de s'adapter le plus facilement possible aux mutations de notre société.

Dans une société qui produit de plus en plus de pauvres et où l'on a même supprimé parfois la plupart des protections sociales comme aux États Unis, que va-t-il se passer en

phase de récession? On ose l'imaginer. Comme le disait Malraux "Si l'on ne touche pas à l'essentiel, on fait la charité". C'est pourquoi, il faut trouver le gène qui bouleverse la dynamique du système. Le gène du changement, c'est précisément la rupture du lien emploi-revenu. Avec l'introduction du revenu d'existence, on va chasser la peur qui stérilise l'initiative : peur du licenciement, peur du chômage; en fait "la peur au ventre". En associant un revenu acquis pour toujours à des revenus irréguliers on va renforcer l'autonomie de l'individu. C'est pourquoi un revenu d'existence, même modeste, ouvre des horizons, élargit les possibilités et permet de faire des projets.

Ce besoin d'autonomie est dans la nature de l'homme comme l'illustre cette anecdote. À la fin de l'esclavage, aux États Unis, deux états contigus, l'Ohio et le Kentucky, ont eu des positions très différentes. Alors que le Kentucky libérait ses esclaves, l'Ohio les conservait. 30 ans plus tard, on a constaté que le Kentucky était beaucoup plus riche que son voisin car les esclaves qui s'étaient émancipés préféraient l'autonomie, malgré les risques encourus, et cela s'est répercuté sur leur façon de travailler. On se trouve ainsi en présence de deux systèmes : soit les hommes sont à la disposition du maître en permanence, soit ils négocient un salaire en fonction de leurs

besoins, mais ils ne peuvent exercer ce deuxième choix sans un minimum d'autonomie.

Pour Milton Friedman, il y a deux types d'individus : ceux qui prennent des risques, ceux qui veulent la sécurité. Pour Yoland Bresson, il faut au contraire de la sécurité pour se découvrir et s'épanouir, car le voltigeur prend d'autant plus de risques qu'il dispose d'un filet de sécurité. Cette prise de risques est d'autant plus nécessaire que l'on se trouve dans une société où l'on peut produire de tout, où il faut donc renouveler les désirs en permanence. C'est pourquoi la créativité, l'innovation, la connaissance deviennent primordiaux dans le mode de production. Il s'agit là du capital humain qui a pour caractéristique essentielle de ne pouvoir être approprié, puisqu'il est porté par l'individu lui-même. L'autonomie et le sens des responsabilités rendus à l'homme sont donc indispensables à la création des richesses.

Le fait que le revenu d'existence soit distribué même aux plus riches choque certains, mais c'est précisément cette égalité de traitement qui assure la cohérence sociale et non pas l'équité, qui fabrique une société charitable en donnant plus à ceux qui ont le moins. Alors que l'équité doit se rajouter à l'égalité, certains voudraient remplacer l'une par l'autre, en opposition avec l'esprit de la république.

On ne peut éluder les effets du progrès technique sur la réduction de la durée du travail et ne pas en tirer les conséquences. En 1880 on travaillait 4 000 heures par an. Aujourd'hui environ 1 600 heures. De plus, la durée de la vie active ne cesse de se resserrer. En 1969 on entrait dans la vie active à 18,3 ans et on en sortait à 62,4 ans en moyenne. En 1989, l'entrée se fait à 20 ans et la sortie à 59 ans en moyenne. Le temps libre est ainsi devenu plus important que le temps de travail puisque le temps de la vie active se réduit et à l'intérieur de la vie active le temps de travail diminue aussi.

Le temps libre est à soi et ne laisse pas de trace de monnaie. Imaginons celui qui passe sa vie à penser sous un arbre. On pourrait parler d'un temps vide. Mais il suffit qu'un jour il communique à quelqu'un le résultat de ses

cogitations pour que ses idées soient insérées dans le système et deviennent la source d'échanges productifs. Il est donc essentiel d'accorder de la valeur à ce temps qui semble vide. S'il prend une image en monnaie, il est valorisé. Dès lors le revenu de chaque individu comporte deux parts : une part variable fonction de la façon dont chacun utilise son temps de travail et une part identique pour tous, le revenu d'existence, qui rémunère le temps libre.

Dans ce contexte on peut imaginer que la baisse des revenus (tout au moins pour les plus bas) entraînés par la réduction de la durée du travail puisse être compensée par l'attribution du revenu d'existence. Cela ne pénalisera pas l'employeur qui versera le salaire d'activité tandis que l'employé, tout en travaillant moins, gagnera autant. C'est indispensable, car l'augmentation du temps libre est récessive si elle s'accompagne d'une baisse des revenus. Ce serait le repli sur soi et l'appauvrissement généralisé.

Cette réduction de la durée du travail, facilitée par l'introduction du revenu d'existence, doit s'accompagner d'une rupture dans les habitudes. Les 32 heures le facilitent car cela oblige dans le travail à trouver un partenaire prenant le relais, donc à s'associer et à faire des équipes.

Yoland Bresson l'a expérimenté avec les étudiants en stages en entreprises qui, initialement, effectuaient 15 jours par mois en entreprise, 15 jours à la fac. Dès la deuxième année les étudiants embarqués dans la vie active donnaient la priorité à l'activité car, durant leur présence à la fac, ils étaient fréquemment sollicités et dérangés par leurs employeurs. On y a remédié en demandant aux entreprises d'ouvrir deux postes pour la même fonction. De la sorte, lorsque l'un des deux étudiants revient de ses 15 jours en apprentissage, le relais est pris dans l'entreprise par un second étudiant apprenti. Cette nouvelle organisation leur apprend à tout deux à partager le travail, la connaissance, la responsabilité et, par là même, à travailler en équipe.

1 800 F par mois pour le revenu d'existence est le résultat obtenu à partir de la richesse du

pays (PIB) et du capital humain social représenté par le lieu, les habitudes d'échange, les mentalités, les infrastructures..., en fait par tout ce qui constitue l'héritage commun. Comme le PIB et le capital social humain croissent tout deux, le revenu d'existence ira en augmentant.

Pour financer le revenu d'existence dont la mise en œuvre doit s'échelonner sur 5 ans, on peut envisager plusieurs possibilités : faire du déficit budgétaire, créer de la monnaie, contracter un emprunt d'État. Dans le contexte actuel, la meilleure solution paraît être la création de monnaie scripturale sous forme d'un emprunt. Cela est compatible avec toutes les contraintes économiques actuelles et renforce la capacité productive du pays dans une économie mondialisée. Selon cette proposition, chacun va emprunter à une banque pour une durée indéfinie, à un taux de 1 % garanti par l'État. La somme à emprunter n'est pas considérable si l'on déduit des 1 300 milliards correspondant à l'allocation de 1 800 F/mois à 60 millions d'habitants, les 860 milliards déjà distribués sous forme d'allocations conditionnelles.

Progressivement le revenu d'existence s'imposera dans le monde entier, même dans les pays les plus pauvres, son financement pouvant être assuré par un prélèvement sur les flux financiers internationaux. Selon la proposition de l'économiste James Tobin, une taxe de 1 % sur les 1 300 milliards de dollars de flux financiers par jour dans le monde rappor-

terait à elle seule 13 milliards de dollars, soit plus de 1 dollar/jour pour les 6 milliards d'habitants de la planète. Or, on peut subsister avec 1 dollar/jour dans les pays les plus déshérités.

Pour un très grand nombre, recevoir une part de la richesse sans avoir contribué à sa création est une incitation à la paresse. Mais l'inactivité permanente n'est pas dans la nature humaine. On peut le concevoir un petit moment ou pour le poète qui préfère vivre de peu sous son arbre, mais le plus grand nombre a besoin d'échanger avec les autres, de trouver ses modes de reconnaissance par les autres, de s'insérer dans un groupe, d'être reconnu pour ce qu'il fait (et pas nécessairement pour son salaire), de se donner des défis à lui même. En outre, il est difficile de vivre avec le seul revenu d'existence. En cela, il se distingue de l'allocation universelle suffisante, selon l'expression d'André Gorz, calculée à partir des besoins. Mais progressivement, en fonction de la croissance des ressources, le revenu d'existence va augmenter, si bien qu'il finira par atteindre le niveau de l'allocation universelle. On peut donc considérer que le revenu d'existence est une étape vers l'allocation universelle qui serait une sorte de projet final.

Jacques Berthillier

André ROMIEU "Un revenu et une activité pour tous", l'Harmattan, 1998.

La revue d'économie industrielle dans son numéro 87 du 1er trimestre 1999 signale l'ouvrage d'André Romieu dont nous avons déjà parlé. Nous reproduisons ci - après la note de lecture.

Partant du constat que, malgré la croissance, le chômage persiste dans toute son ampleur et que notre société se dégrade, ce petit livre incite à ne pas accepter la fatalité et indique des voies de solution. Une nouvelle révolution est en marche, qui comporte une métamorphose du travail et du salariat. S'adressant aux divers acteurs de changement, il plaide pour le revenu d'existence et, plus largement, pour une économie sociale de marché.

Frère Sylvain "Au risque de survivre. Souvenirs et réflexions d'un capucin marginal". Préface de l'Abbé Pierre. Éditions Authos. 98 F TTC.

Nous nous permettons de reproduire la 1^{re} page de couverture de l'ouvrage.

"Retenir quelque chose, le méditer, l'approfondir et le partager, c'est ce qu'a voulu faire notre ami, frère Sylvain, en rassemblant ici ses réflexions sur les raisons de vivre et d'exister d'une société ivre de besoins" écrit l'abbé Pierre. Le frère Sylvain a tenté de signaler quelques pistes de réflexion, quelques portes de sortie (dont le revenu d'existence) car, hélas, il y a de plus en plus de pauvres et une société riche n'arrive pas à les cacher.

Nouvelles de l'association

- ❑ Au cours de l'été Yoland Bresson a rencontré plusieurs personnalités politiques de la majorité et de l'opposition qui s'intéressent au revenu d'existence. Progressivement nos idées cheminent.
 - ❑ Dans un article de la revue Transversales de septembre - octobre 1999, n° 59, Alain Lipietz précise sa proposition sur le "Tiers Secteur" qui ne peut être dissocié de la réduction du temps de travail et de l'instauration de revenus d'existence inconditionnels. Ce sont les trois faces d'un même projet.
 - ❑ Le comité chrétien de solidarité avec les chômeurs organise un congrès national sur le thème : "Les enjeux évangéliques du travail". Dans le contexte actuel du monde du travail, quelles propositions concrètes nous inspirent aujourd'hui l'Esprit Saint pour débloquer l'emploi? Ce congrès se tiendra le samedi 20 novembre 1999 de 14 heures à 22 heures, 18 rue de Varenne 75007 Paris (métro rue du Bac). Inscription au comité chrétien, à l'attention de Catherine Combes, 23 rue des Balkans 75020 Paris Tél. : 01 55 25 28 48. Fax : 01 55 25 28 49
 - ❑ Le club "Respublica pluriels", créé en 1993 à l'initiative des milieux universitaires, organise un colloque à la Sorbonne le samedi 4 décembre de 11 heures à 20 heures sur le thème : "Travail choisi, Droit au revenu-Temps libéré". Yoland Bresson interviendra dans le débat. Pour toute information contacter le club Respublica pluriels, 9 rue de la Moselle 75019 Paris. Tél. : 01 48 03 00 88, Fax : 01 40 63 76 35.
 - ❑ Le BIEN tiendra son 8^e congrès international à Berlin les 6 et 7 octobre 2000 sur le thème "Les droits de Citoyenneté Économique pour le XXI^e siècle".
 - ❑ L'AIRES tient mensuellement des réunions de travail. Tous ses adhérents et les lecteurs de la lettre de liaison sont invités à y participer. Elles ont lieu à la Maison des Sciences de l'Homme, 57 Bd Raspail à Paris 7^e (métro Sèvres Babylonne ou Saint-Placide), salle 215. Les prochaines réunions se tiendront de 14 heures à 17 heures, les mercredis :
 - ✓ 10 novembre,
 - 8 décembre,
 - 12 janvier,
 - 2 février,
 - 8 mars,
 - 19 avril,
 - 10 mai,
 - 14 juin
- La présente lettre tient lieu d'invitation.
- ❑ Marcel Ruby, l'un de nos membres, vient de publier un ouvrage "Mondialisation et solidarité". On peut se le procurer auprès de Marcel Ruby, 5 rue du Laos 75015 à Paris, au prix de 150 F +24 F de port. Nous lui consacrerons de larges extraits dans notre prochaine lettre de liaison.